

Carré Suffren : 1^{er} immeuble en exploitation labellisé BiodiverCity©

Carré Suffren, immeuble de 25 000 m² situé dans le 15^e arrondissement de Paris et entièrement restructuré en 2009 par Foncière des Régions, a reçu la labellisation BiodiverCity©. Carré Suffren devient ainsi le 1^{er} immeuble en exploitation à obtenir ce label avec la note ABBB et ce grâce au déploiement d'un ambitieux plan d'actions axé sur la biodiversité et baptisé « Jardins vivants ».

Le label BiodiverCity© note et affiche la performance de projets immobiliers prenant en compte la biodiversité. Reposant sur une approche innovante qui associe vivant et construction, il vise à promouvoir la conception et la construction d'une nouvelle typologie de bâtiments qui donnent une place importante à la nature en ville. Il complète les certifications internationales (BREEAM, LEED et HQE) en rendant plus lisible et comparable la qualité de la prise en compte des enjeux de biodiversité.



Foncière des Régions choisit Carré Suffren comme site pilote

Engagée depuis plusieurs années en matière de promotion et protection de la biodiversité, Foncière des Régions a choisi d'initier en 2015 un vaste plan d'actions sur l'immeuble Carré Suffren situé au cœur du 15^e arrondissement et occupé par AON, des services du ministère de l'Education nationale, l'Institut Français et l'IEA (agence internationale de l'énergie). Ce projet baptisé « Jardins vivants », conçu avec un écologue, déployé en 2015 et achevé début 2016, visait à repenser les 2 000 m² d'espaces verts existants afin de mieux accueillir et préserver la biodiversité sur le site.

Le projet « Jardins vivants » a privilégié des végétaux indigènes réclamant peu d'eau et favorisant la vie d'une faune plus variée et a donné lieu notamment à la création d'un mur végétalisé, à la pose de nichoirs à oiseaux... En tendant vers un entretien sans produits phytosanitaires, le projet des « Jardins vivants » s'avère vertueux à plus d'un titre : réduction de la consommation en eau, suppression du recours aux tondeuses à gazon au profit de moutons utilisés ponctuellement, réduction de la production de déchets et des émissions carbone...

Carré Suffren : 1^{er} site en exploitation labellisé BiodiverCity©, avec la note ABBB

Le label évalue et exprime la « performance écologique » des sites autour de quatre grands axes :

- > la stratégie biodiversité
- > le projet et l'architecture écologique
- > le potentiel écologique du projet par rapport à son contexte
- > les services rendus pour le bien-être des usagers.

L'évaluation de la conformité du projet immobilier au label est réalisée par une tierce partie indépendante et donne lieu à une note composée de 4 items.

Véritable valeur ajoutée immatérielle pour les immeubles et facteur de bien-être pour les occupants, la biodiversité fait partie intégrante de la stratégie RSE de Foncière des Régions. C'est pourquoi le groupe a choisi d'initier un processus de labellisation de plusieurs de ses immeubles en France. Foncière des Régions s'est d'ailleurs fixé comme objectif à horizon 2020 d'obtenir un label biodiversité sur l'ensemble de ses immeubles en gestion issus de nouveaux développements.

Contacts

Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@fdr.fr

Relations Investisseurs

Paul Arkwright
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 85
paul.arkwright@fdr.fr

Foncière des Régions, co-créateur d'histoires immobilières

Acteur de référence de l'immobilier tertiaire, Foncière des Régions a construit son développement et son patrimoine autour d'une valeur clé et caractéristique, celle du partenariat. Avec un patrimoine total de 18 Md€ (11 Md€ en part du groupe) situé sur les marchés porteurs que sont la France, l'Allemagne et l'Italie, Foncière des Régions est aujourd'hui le partenaire reconnu des entreprises et territoires, qu'elle accompagne dans leur stratégie immobilière avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions est engagée principalement aux côtés des Grands Comptes (Orange, Suez Environnement, EDF, Dassault Systèmes, Thales, Eiffage...) sur le marché des Bureaux. Le groupe déploie également son activité, de façon pionnière et pertinente, sur deux autres secteurs stratégiques que sont le Résidentiel en Allemagne et l'Hôtellerie en Europe.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admis au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices éthiques FTSE4 Good, DJSI World et Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20).

Foncière des Régions est notée BBB / Stable par Standard and Poor's.

www.foncieredesregions.fr

Suivez-nous sur Twitter [@fonciereeregions](https://twitter.com/fonciereeregions)

